

République Française
Département des Alpes-Maritimes
Commune d'Utelle

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 4/2023

Séance du 13 mars 2023

Nbre de membres en ex.	14
Nbre de membres prés.	12
Vote	14
Date convocation	07/03/2023

L'An deux mille vingt-trois, le lundi 13 mars à 18h00 le Conseil Municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de St Jean la Rivière, sous la présidence de Monsieur Yves GILLI, Maire.

Objet de la délibération**DEMANDE DE LOCATION D'UN PATURAGE.**

Présents : Yves GILLI, Yvette MARTIN, Hélène-Marie PASSERON, Michel TIREBAQUE, Céline BERNART, Rémy RAPPELLO, Olivier CORNELIUS, Jean-Luc VIGNA, Corinne COMINO, Cyril LEGER, Karine FAY, Stéphane VOISIN

Pouvoirs : Geneviève PEPE donne pouvoir à Karine FAY, Fabienne RASPAU donne pouvoir à Rémy RAPPELLO.

Absents :

Corinne COMINO a été nommée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal et fait lecture d'un courrier qui lui a été adressé pour la deuxième année consécutive par Monsieur Yohan Thaon, éleveur ovins et bovins allaitants, demandant une location de 30 hectares de terrains communaux aux fins de pâturage.

Deux principales problématiques sont soulevées par le Conseil municipal. D'une part, la parcelle de 30 hectares se situerait à proximité du soumis ONF, et d'autre part la présence des chiens de protections de troupeaux poserait des problèmes dans cette zone très fréquentée par les randonneurs qui se rendent au Brec d'Utelle. Problématique déjà rencontrée sur d'autres secteurs de la commune.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 voix contre et 1 abstention

- **REFUSE** la demande de location de terrains communaux à Monsieur Yohan Thaon.

Fait et délibéré à Saint Jean la Rivière les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Yves GILLI

Maire

